NOUVELLES Lisloises

MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE L'ISLE-JOURDAIN

N°41 septembre > décembre 2022

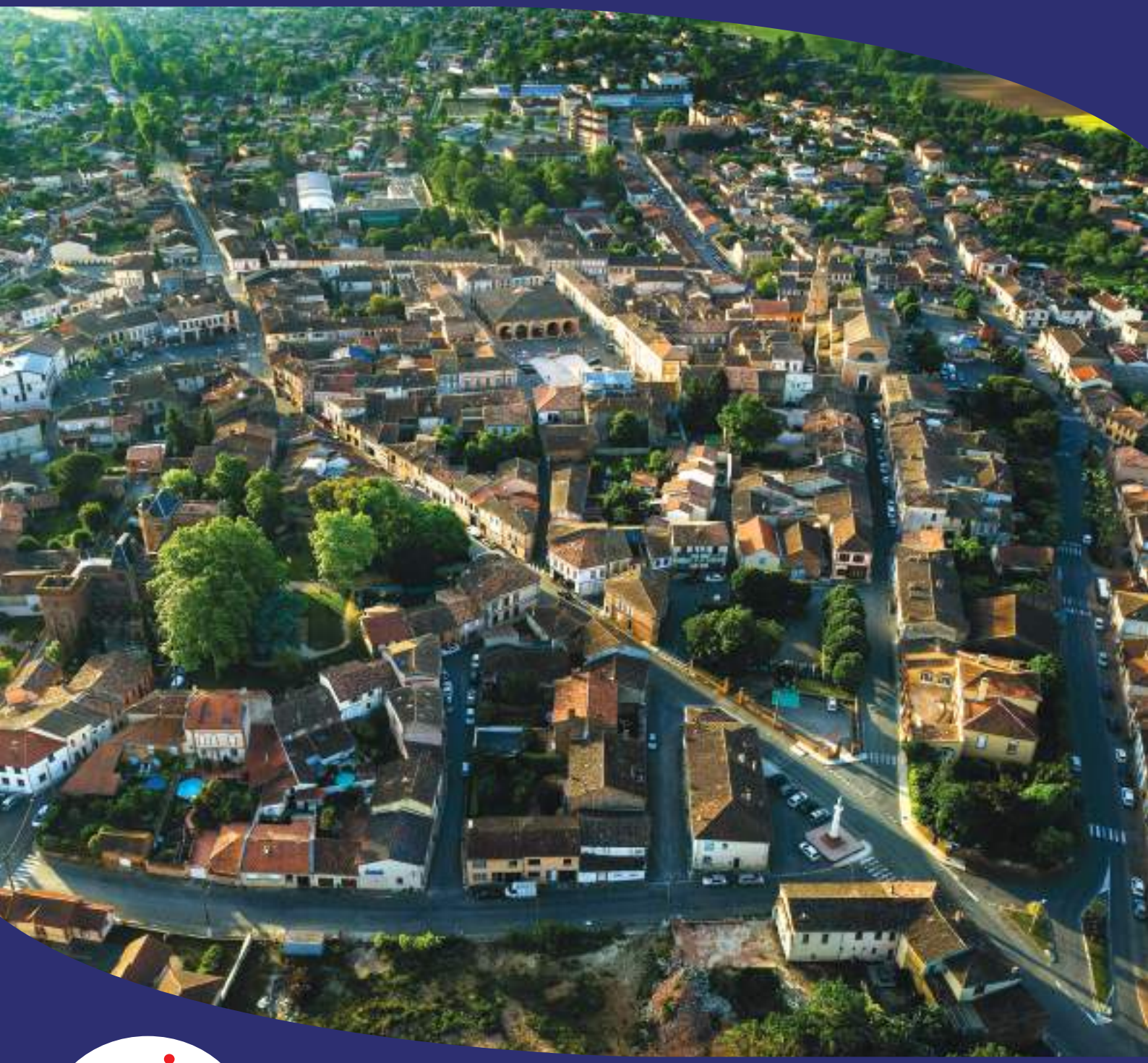

L'Isle-Jourdain
GERS

BONNE RENTRÉE
à tous nos écoliers et aux équipes pédagogiques - P4

MOBILITÉ
Plan de circulation et de stationnement - P10>13

ENVIRONNEMENT
Extinction de l'éclairage public à 23h - P14

Chères Lisloises, chers Lislois,

Après plusieurs mois de température caniculaire, l'automne est enfin arrivé.

Nos jeunes et leurs enseignants ont repris le chemin des écoles ainsi que leurs enseignants.

L'été a été festif à L'Isle-Jourdain :
Les foulées de L'Isle, la Route d'Occitanie, le triathlon, Escota e Minja, les bals d'été, la journée champêtre (brocante au bord du lac), la fête locale et le traditionnel feu d'artifice, le cinéma en plein air, le piano sur le lac...
Un été bien rempli et une arrière-saison qui reprend avec son lot d'activités.

Côté Mairie, nous allons travailler sur le plan de circulation, réaliser des travaux de voirie, urbaine et rurale, démarrer les travaux de la Collégiale, finaliser ceux de la cuisine centrale, qui, je vous le rappelle sera opérationnelle en septembre 2023.

Côté Communauté de Communes, nous débuterons enfin la viabilisation de Pont Peyrin III qui accueillera 35 entreprises.

Les élus municipaux plancheront en septembre-octobre sur le plan d'investissement 2023 et également sur le plan pluriannuel d'investissement 2023/2026.

La caserne des sapeurs-pompiers ouvrira ses portes au dernier trimestre.

Une année qui s'annonce riche en investissements pour notre collectivité.

Vous pouvez le constater, notre motivation à gérer au mieux les intérêts de notre territoire est intense.

Continuons ensemble à faire évoluer notre belle Cité de L'Isle-Jourdain.

Francis IDRAC,
Maire de L'Isle-Jourdain

Sommaire

4>6 Brèves municipales
Rentrée scolaire 2022/2023
Concours villes et villages fleuris
Honorariat Michel GHIRARDI
Label « Terre de Jeux 2024 »

7 Tourisme
Expositions à l'Office de Tourisme

8>9 Urbanisme
SCoT
Transfert taxe d'aménagement
Entretien des terrains
Mise à 2x2 voies Gimont/L'Isle-Jourdain
Récapitulatif des demandes d'urbanisme
Catastrophes naturelles
Enquête publique « En Claque »
Enquête auprès des habitants

10>13 Mobilité
Plan de circulation et de stationnement

14>19 Environnement
Extinction de l'éclairage public à 23h
Des collégiens s'engagent pour la biodiversité
Inauguration du sentier ornithologique
Arrêté de protection de biotope
Site de compostage à la gendarmerie
Travaux d'aménagement au bois de Lisle
Installation d'un nichoir à faucons
Retour en images sorties nature
Faire un geste pour l'environnement

20>25 Sport
La Route d'Occitanie - La Dépêche du Midi
USL Rugby
La Clochette Lisloise
Splash Triathlon
La Flèche Gasconne
Wake'n Gers

26>27 Culture
Musée Campanaire
Médiathèque municipale

28>32 Associations
Comité des fêtes
Les amis de Claude Augé
Société Philharmonique
MJC La Maisoun
Recherches archéologiques et historiques
Comité de jumelage
Anciens Combattants
Art et Mouvement
ASCJ

33 Retour en images

34 Expression libre

35 Etat civil
D'avril à août 2022

36 Agenda
D'octobre à décembre 2022

Informez-vous sur
mairie-islejourdain.fr et

Nouvelles Lisloises
Magazine d'informations
de la ville de L'Isle-Jourdain
Place de l'Hôtel de Ville
32600 L'Isle-Jourdain

Directeur de publication
Francis IDRAC

Responsable de la publication
Marylin VIDAL

Conception et réalisation
Service communication

Crédit photos
Élus, associations, service communication, 123RF, Freepik

Tirage : 5 000 exemplaires. Sur papier issu de forêts gérées de façon responsable et de sources contrôlées

Date du dépôt légal
A parution.
La reproduction, même partielle, de tout document publié dans ce journal est interdite sans autorisation.
Site Internet
www.mairie-islejourdain.fr

Facebook
Ville de L'Isle-Jourdain

La municipalité de L'Isle-Jourdain a souhaité donner la parole aux nouveaux habitants de notre commune afin qu'ils puissent exprimer leur avis sur le cadre de vie de la ville.

Merci à eux de nous avoir permis de diffuser leurs propos.

L'Isle-Jourdain : ville vivante et dynamique

Nous sommes locataires à L'Isle-Jourdain depuis juillet 2021 et notre maison est en cours de construction. Nous avons déménagé de Toulouse car nous étions à la recherche d'un coin paisible.

Ce que nous apprécions ici est l'ambiance, les gens sont gentils et polis, dans les commerces, à la mairie, etc. La ville est vivante et dynamique. Le cadre de vie avec le lac et la base de loisirs est attrayant et agréable. Cela change par rapport à Toulouse.

Le seul bémol, selon moi, serait la circulation en ville, j'emprunte rarement le centre et privilégie plutôt les petites ruelles. Il faudrait que le centre-ville soit laissé aux piétons et que les véhicules n'y circulent plus.

Laurent M.

Au calme dans ma maison en bois

Je vis à L'Isle-Jourdain depuis le mois d'octobre 2021. J'étais sapeur-pompier professionnel à Toulouse et ma famille étant native de L'Isle-Jourdain et des environs, j'ai souhaité me rapprocher d'eux. J'ai fait l'acquisition, au lieu-dit Cassemartin, d'un terrain avec de magnifiques chênes que j'ai conservé et j'ai fait construire une maison en bois.

Selon moi, la commune est très vivante et dynamique, sa proximité avec Toulouse est un avantage.

Je regrette seulement que le service des impôts ai déménagé à Auch car cela rendait la démarche plus facile, notamment pour les personnes âgées. Aussi, il était prévu que la fibre soit installée mais ce n'est pas encore le cas là où je réside.

Bernard A.

On ne manque de rien à L'Isle-Jourdain

J'ai vécu à Clermont pendant 10 ans et suis venu m'installer à L'Isle-Jourdain suite à un changement de situation familiale.

Ce que j'apprécie à L'Isle-Jourdain est le dépaysement lorsqu'on rentre du travail, le côté apaisant.

De plus, les commerces sont facilement accessibles, les infrastructures : collèges, lycée, également.
Le week-end, j'aime aller dans les bars et restaurants de la ville, il y a souvent des animations, comme un karaoké organisé une fois par mois. Aussi, la base de loisirs est un endroit que j'apprécie beaucoup.

Je regrette juste que certaines personnes s'amusent à faire du rodéo en voiture entre La Poste et le Super U, tard le soir, cela entache la quiétude de la ville et c'est dommage.

Fabrice A.

L'Isle-Jourdain : village sympathique et authentique

J'ai emménagé à L'Isle-Jourdain, locataire d'un appartement situé vers les écoles, au mois d'avril 2022 pour me rapprocher de mon travail, cela est plus pratique pour moi.

Selon moi, L'Isle-Jourdain est un petit village sympathique et authentique.

Laurie F.

Coup de cœur pour la ville

J'habite à L'Isle-Jourdain depuis fin mai 2022, en location à Pont-Peyrin. Je cherchais à m'installer dans des communes alentours pour me rapprocher de mon travail et mon choix s'est porté sur L'Isle-Jourdain car j'ai eu un coup de cœur pour la ville.

J'aime particulièrement le fait que L'Isle-Jourdain soit un petit village sans être une trop grande ville, tout en ayant accès à de multiples commerces de proximité.

Selon moi, ce qui fait la réputation de L'Isle-Jourdain est son marché de plein vent.

Anonyme

BONNE RENTRÉE À TOUS NOS ÉCOLIERS !

Jeudi 1er septembre 2022, les 3 255 élèves lislois ont retrouvé les bancs des écoles de la commune. Quant à la majorité des enseignants, ils ont regagné le chemin de l'école un peu plus tôt que les enfants.

Chaque rentrée scolaire est pour les enfants et leurs parents un événement particulièrement important et apporte ordinairement un certain nombre de changements.

Les changements de la rentrée 2022/2023 concernent le renforcement des mathématiques en première générale ainsi que 30 minutes de sport obligatoire par jour dans les écoles primaires.

C'est pourquoi la ville de L'Isle-Jourdain et ses partenaires mettent tout en œuvre pour que nos enfants soient accueillis dans des structures adaptées à leurs besoins.

La rentrée 2022 s'est déroulée en présence des élues de la ville, Mme ROQUIGNY, Mme VIDAL et Mme SAINTE-LIVRADE ainsi que M. DUPOUY, Président du Conseil Départemental et M. TAUPIAC, député de la 2e circonscription du Gers
© Yves Sénécal

Établissements scolaires à L'Isle-Jourdain

LES ÉCOLES MATERNELLES

JEAN DE LA FONTAINE
Chemin de la Porterie
Tél. : 05 62 07 65 59
Directrice : Mme PHILIPPE
124 élèves

ANNE FRANK
Rue du Courdé
Tél. : 05 62 07 21 69
Directrice : Mme LADEVEZE
150 élèves

NOTRE DAME LE CLOS FLEURI (ÉCOLE PRIVÉE)
22 Boulevard Carnot
Tél. : 05 62 07 01 25
www.ndleclosfleuri.com
350 élèves (maternelle & primaire)

LES ÉCOLES PRIMAIRES

RENÉ CASSIN
30 boulevard Armand Praviel
Tél. : 05 62 07 06 38
Directrice : Mme SERE
104 élèves

LUCIE AUBRAC
Chemin de la Porterie
Tél. : 05 62 07 65 57
Directrice : Mme VERDIER
228 élèves

PAUL BERT
Chemin de la Porterie
Tél. : 05 62 07 13 70
Directrice : Mme ACHERITO-GARAY
257 élèves

NOTRE DAME LE CLOS FLEURI (ÉTABLISSEMENT PRIVÉ)
22 Boulevard Carnot
Tél. : 05 62 07 01 25
www.ndleclosfleuri.com
350 élèves (maternelle & primaire)

COLLÈGES & LYCÉE

COLLÈGE LOUISE MICHEL
Avenue Jean-François Bladé
Tél. : 05 62 07 79 30
louise-michel.mon-ent-occitanie.fr
450 élèves

COLLÈGE FRANÇOISE HÉRITIER
Route de Rozès
Tél. : 05 31 00 32 80
francoise-heritier.mon-ent-occitanie.fr
522 élèves

COLLÈGE NOTRE DAME LE CLOS FLEURI (ÉTABLISSEMENT PRIVÉ)
5 avenue Claude Augé
Tél. : 05 62 07 37 93
www.ndleclosfleuri.com
330 élèves

LYCÉE JOSEPH SAVERNE
5 avenue Claude Augé
Tél. : 05 62 07 02 72
joseph-saverne.mon-ent-occitanie.fr
740 élèves

Concours des villes et villages fleuris

Créé en 1959, le label des Villes et Villages Fleuris a pour objectif de valoriser les communes qui œuvrent à la création d'un environnement favorable à l'accueil et au bien-être des habitants et des touristes. Il récompense les actions menées par les collectivités locales en faveur d'un patrimoine végétal et naturel propice à l'amélioration de la qualité de vie. A compter de 2019, l'organisation du concours gersois des villes et villages fleuris a été confié, par le Conseil Départemental, au CAUE 32.

Le CAUE répond aux collectivités dans le cadre de l'embellissement des bourgs mais aussi de réflexion globale d'aménagement, de valorisation du bâti, de la prise en compte de l'environnement et la biodiversité et d'urbanisme.

L'embellissement durable du Gers repose sur la qualité du végétal afin de mettre en valeur le patrimoine bâti et identitaire de nos villages. La préservation des paysages et de la biodiversité doit également permettre le développement des activités de loisirs et touristiques... Ce label est donc un véritable levier pour le développement du tourisme dans notre territoire mais aussi pour tout le département.

Le 19 juillet dernier, le jury a été reçu par Monsieur le Maire, Francis IDRAC, ainsi que par Madame ROQUIGNY, première adjointe à l'environnement, avant de se rendre au sein de la ville pour contempler le travail effectué par le service espaces verts. Il a pu apprécier et noter la qualité du fleurissement et des aménagements paysagers de la ville. Les agents du service espaces verts de la commune portent, tout au long de l'année, une attention toute particulière aux aménagements paysagers et au fleurissement et de la ville, mais pas que, car ils veillent également à l'entretien et la propreté de notre ville, du mobilier urbain, de la voirie et du bâti classé et public afin d'embellir les rues et améliorer le confort et le cadre de vie des habitants.

Effectués en régie exclusivement, de la conception à la réalisation, les massifs floraux sont remaniés ; les zones fleuries, trop énergivores, sont supprimées ; les zones comportant des vivaces et des arbustes sont étoffées pour des massifs plus durables. Les plantes de l'année précédente (entretenues tout l'hiver) sont réutilisées pour les remettre dans les massifs floraux.

Honorariat de l'ancien Maire Michel GHIRARDI

Jeudi 30 juin dernier, en l'espace Pierre Lasserre du Musée Campanaire, s'est tenue une cérémonie en l'honneur de Michel GHIRARDI pour sa nomination de maire honoraire (titre honorifique conféré à ceux qui ont exercé ces mandats locaux pendant une durée suffisamment longue et qui ne les exercent plus).

Michel GHIRARDI a été élu Maire de L'Isle-Jourdain pour la première fois à l'âge de 30 ans (en 1977) et a réalisé 3 mandats consécutifs jusqu'en 1995.
En prémices de cette cérémonie, la carrière de Michel GHIRARDI a été retracée par le Maire actuel Francis IDRAC.

Michel GHIRARDI, au cours de ses 18 années d'exercice en tant que Maire, marquera la ville par ses actions puisqu'il a su ériger de nombreuses infrastructures au sein de la commune.

On lui doit notamment la salle polyvalente Yves Caubet, l'école maternelle Anne Frank, les gîtes au bord du grand lac, l'Office de Tourisme, le centre social, l'achat de la maison Claude-Augé, la réhabilitation de l'école René Cassin et des HLM, l'achat de terrains qui servent aujourd'hui à divers aménagements dont le pont Peyrin, la pose de la première pierre de la station d'eau, l'aménagement de la halle devenue le musée campanaire, le gymnase, l'accueil d'Ecocert, de Crusta d'Oc et d'Equipe aéro, la création des jumelages...
Avant de partager le verre de l'amitié, Francis IDRAC a remercié chaleureusement Michel GHIRARDI et lui a offert, au nom de toute la municipalité, un bon pour un voyage.

L'Isle-Jourdain labellisée « Terre de Jeux 2024 »

***Terre de Jeux 2024* est un label destiné à tous les territoires : communes, intercommunalités, départements, régions, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer. Il valorise les territoires qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants et s'engager dans l'aventure des jeux, quels que soient leur taille ou leurs moyens.**

En 2024, la France accueillera le monde à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques. L'objectif de ce label est que le pays tout entier vibre et se rassemble pendant les semaines de compétition, et qu'une dynamique se crée dès aujourd'hui dans tous les territoires et notamment dans la ville de L'Isle-Jourdain.

Retrouvez toutes les informations sur :
www.terredejeux.paris2024.org

Un été 2022 à l'Office de Tourisme

Après une longue interruption, les expositions reviennent dans la salle de l'Office de Tourisme !

Cédric LISLE, bien connu des lislois, a exposé durant les mois de juillet et d'août, des portraits vifs et colorés qui utilisent des techniques diverses et dans lesquels on trouve toute sa sensibilité et sa libre inspiration de Jean-Michel BASQUIAT.

En septembre, l'exposition photographique de Madame SAVINO a été installée. Par la suite, en octobre, le village italien sera de retour à L'Isle-Jourdain et proposera une brève exposition photos sur l'immigration italienne, suivie par les peintures de Madame BLANCHARD.
En novembre, une exposition photographique signée Monsieur SAINTY sera présentée, puis, en décembre, les peintures de Monsieur GASTOU termineront le programme des expositions de cette année 2022.

Le saviez-vous ? Durant toute l'année, cette salle dédiée aux expositions peut être louée pour organiser des réunions, des conférences, etc.

Malgré les différentes périodes de canicule, les pèlerins ont repris le chemin de **Saint-Jacques-de-Compostelle.** Plus de 300 personnes ont été accueillies dans le local des pèlerins.

Renseignements et agenda :
www.tourisme-gascognetoulousaine.fr

Le Schéma de Cohérence Territoriale

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document de planification stratégique à long terme couvrant un large territoire.

Le SCoT de Gascogne qui intéresse 397 communes gersoises a été arrêté en Comité syndical le 12 avril 2022. Les Personnes Publiques Associées (PPA) ont émis leur avis.

Syndicat mixte SCoT de Gascogne
Des territoires, un avenir

Une enquête publique s'est déroulée du **18 août au 26 septembre 2022.** Toutes les informations relatives au ScoT sont disponibles à l'adresse suivante : www.scotdegascogne.com

ENTRETIEN DES TERRAINS

L'entretien des terrains est obligatoire. Une vigilance accrue doit être portée sur les terrains non cultivés et laissés en friche. Les périodes les plus favorables aux travaux de débroussaillement sont bien sûr l'automne, l'hiver et le début du printemps.

Pour information, conformément à l'article L2213-25 du Code général des collectivités territoriales, l'inaction d'un propriétaire malgré les demandes répétées de la municipalité, peut conduire celle-ci à faire réaliser d'office ces travaux par un prestataire privé aux frais du propriétaire.

ENQUÊTE PUBLIQUE PROJET AMÉNAGEMENT EN CLAQUE

Une enquête publique environnementale concernant l'aménagement du secteur « *En Claque* » aura lieu **du 04 octobre au 04 novembre 2022.**

Le projet consiste à la construction de 130 logements sur une superficie d'environ 12 ha. Les pièces du dossier au format numérique ainsi que les permanences du Commissaire Enquêteur sont consultables sur le site de la Mairie rubrique actualités.

MISE À 2X2 VOIES SECTION GIMONT L'ISLE-JOURDAIN

La **Commission Départementale d'Aménagement Foncier du Gers (CDAF)** s'est réunie le 20 mai dernier pour statuer sur les réclamations émises le 25 novembre 2021 contre la décision de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier (CIAF) des communes de Monferran-Savès, Clermont-Savès, L'Isle-Jourdain et Marestaing.

Les plans du projet mis à jour suite à cette réunion sont disponibles en mairie.

RÉCAPITULATIF DES DEMANDES D'URBANISME DU 01 JANVIER AU 31 JUILLET

Les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées depuis le 01 janvier se répartissent comme suit :

	Déclarations préalables	Permis de construire	Permis d'aménager
Nombre de dossiers	144	46	1
Statut des dossiers	102 accords 26 refus 5 annulations 11 en cours	25 accords 10 refus 1 annulation 10 en cours	en cours d'instruction
Nature des travaux majoritaires/catégorie	30 piscines 14 divisions parcellaires 28 poses panneaux photovoltaïques	12 maisons individuelles 9 extensions d'habitation 8 garages	

Transfert taxe d'aménagement 2022

La Taxe d'Aménagement (TA) et la Redevance d'Archéologique Préventive (RAP) représentent un impôt perçu par la commune et le département sur toutes les opérations soumises à permis de construire ou d'aménager ou à déclaration préalable de travaux. Au 1er septembre 2022, ces taxes actuellement liquidées par la DDT (Direction Départementale des Territoires) seront transférées à la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques).

Qu'est-ce que cela change pour le pétitionnaire lors du dépôt de sa demande (dématérialisée ou en format papier) ?
La DENCI (Déclaration des Éléments Nécessaires au Calcul des Impositions, permettant le calcul de ces taxes) n'a plus à être renseignée pour toute demande d'autorisation d'urbanisme déposée à compter du 1er septembre 2022. Les demandes de permis modificatifs ou transfert de permis déposés après le 1er septembre 2022 mais rattachés à une demande d'autorisation d'urbanisme initiale déposée avant le 1er septembre 2022 devront en effet continuer à être renseignées.

Pour toute demande d'autorisation d'urbanisme déposée à compter de cette date, une déclaration devra être effectuée par les redevables auprès des services fiscaux, dans les 90 jours suivants l'achèvement de la construction (au sens de l'article 1406 du CGI), sur l'espace sécurisé du site www.impots.gouv.fr dans la rubrique *« Gérer mes Biens immobiliers »*.

Qu'en est-il de l'exigibilité de la taxe?
La date d'exigibilité de la taxe cesse d'être calée sur celle de la délivrance de l'autorisation d'urbanisme et s'appuie désormais sur la date d'achèvement des travaux au sens fiscal (les dépôts des DAACT en mairie ne sont pas modifiés). Ainsi, le calendrier de liquidation passe d'un titre émis 12 mois après la délivrance de l'autorisation d'urbanisme (éventuellement complété d'un 2e titre à 24 mois selon le montant exigé) à 3 mois après la date d'achèvement des travaux, soit 90 jours.

Le report des taxes à l'achèvement de la construction n'emportera aucun décalage de trésorerie pour les collectivités locales.

CATASTROPHES NATURELLES

L'état de catastrophe naturelle lié aux dommages causés par la sécheresse n'a pas été reconnu pour 2021 (parution de l'arrêté interministériel du 11 juillet au Journal Officiel du 26 juillet 2022).

L'ensemble des documents administratifs, notamment les rapports d'expertises techniques réalisés, sont communicables sur demande auprès des services préfectoraux.

pref-defense-protection-civile@gers.gouv.fr ou 05 62 61 43 32

Enquête auprès des habitants

Dans le cadre de l'accueil d'une stagiaire en Master au sein du service urbanisme de la mairie de L'Isle-Jourdain entre avril et juin 2022, l'étudiante Maëva Mouteau a réalisé une étude auprès des habitants de L'Isle-Jourdain concernant la perception de leur cadre de vie. Sa démarche a consisté à interroger des habitants au hasard, via un questionnaire en ligne mais aussi directement à l'accueil de la mairie.

276 personnes se sont prêtées à son étude et les thèmes abordés étaient les suivants : l'offre culturelle, l'offre commerciale, l'offre de santé, les transports...
Il en ressort que les lislois se sentent bien dans leur ville, mais que la plupart d'entre eux travaillent à l'extérieur de L'Isle-Jourdain. D'autre points comme les infrastructures de mobilité douce, l'offre santé et la circulation apparaissent comme étant des points à améliorer.

Cependant, ne connaissant pas le profil des répondants, les résultats sont à nuancer.

Les mots les plus choisis pour qualifier la ville sont : conviviale, accueillante, agréable, chaleureuse.

Nous remercions Maëva Mouteau, étudiante à Albi section Villes et Environnements urbains qui a choisi d'axer son stage sur la qualité de vie sur la commune.

Est-ce que certains éléments vous manquent sur la commune ?
267 réponses

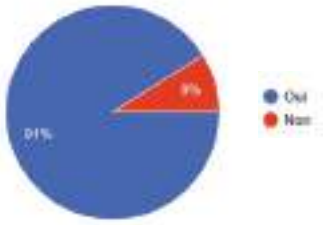

Si oui, lesquels ?
246 réponses

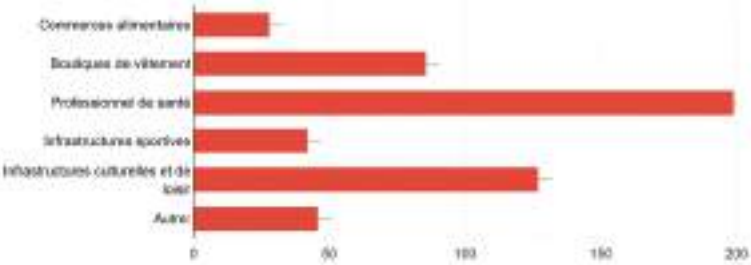

Où faites-vous principalement vos courses ?
274 réponses

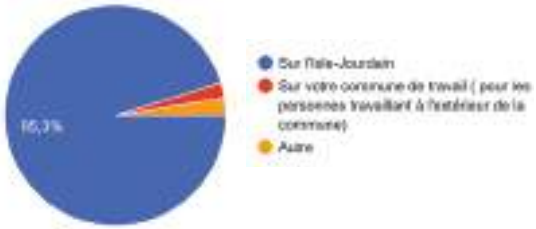

Où allez-vous pour vos activités de loisirs et vos sorties ?
272 réponses

Si vous avez des enfants, fréquentent-ils un/des club(s) ou association(s) sur la commune ?
176 réponses

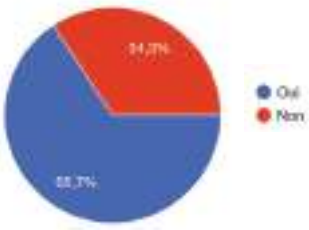

Plan de circulation et de stationnement

Afin de répondre aux attentes des habitants en matière de mobilité, de sécurité des déplacements et d'amélioration du cadre de vie, l'étude sur la circulation et le stationnement, débutée en octobre 2020, permet de définir les mesures à mettre en œuvre en matière de circulation routière, de stationnement et d'accessibilité piétonne et cyclable à l'échelle du centre-bourg.

L'élaboration du diagnostic

Le diagnostic sur les déplacements permet de réveler :

- des **disparités de flux de circulation** des automobiles sur les voies au Nord et au Sud,
- une **offre de stationnement inégale** et déséquilibrée,
- une **incohérence** et une **insuffisance du réseau cyclable**,
- une **insécurité** et un **inconfort des cheminements piétonniers**,
- une **insatisfaction des habitants** sur les conditions de déplacements...

16 réunions publiques

La période de concertation est un temps fort d'échanges :

- Organisation de Comités Techniques et de Comités de Pilotage,
- Tenue de 3 ateliers avec les commerçants, les associations, les institutions et représentants scolaires,
- Participation des habitants à un questionnaire sur la mobilité,
- Mise en place de 7 permanences d'élus en mairie d'octobre à novembre 2021,
- Conseils Municipaux de septembre 2021 et juillet 2022.

Le bilan et les premières propositions

- **Assurer une bonne desserte des pôles attractifs** (Gare, Z.A. Pont-Peyrin, cité scolaire, base de loisirs) :

Optimiser deux carrefours, contraindre le transit...

- **Optimiser les conditions de stationnement :**

Faciliter et améliorer l'accès, développer l'offre de stationnement (+15%), élargir les zones bleues...

- **Améliorer les cheminements doux :**

Créer des aménagements cyclables.
Sécuriser, développer et élargir les trottoirs...

- **Encadrer les usages des transports collectifs :**

Mise en place de services de transports en commun par la CCGT (Transport A la Demande lancé le 1er septembre 2022 et Transport d'Intérêt Local).

L'analyse de l'existant nous amène à définir des orientations stratégiques et des préconisations d'aménagements.

Quatre réunions publiques vont être proposées aux lisloises et lislois au cours du mois d'octobre 2022.

L'identification du programme d'actions

La mise en oeuvre de l'ensemble du programme d'actions nécessite une priorisation des opérations en fonction des contraintes techniques et budgétaires.

Programme d'actions 2023 – 2026

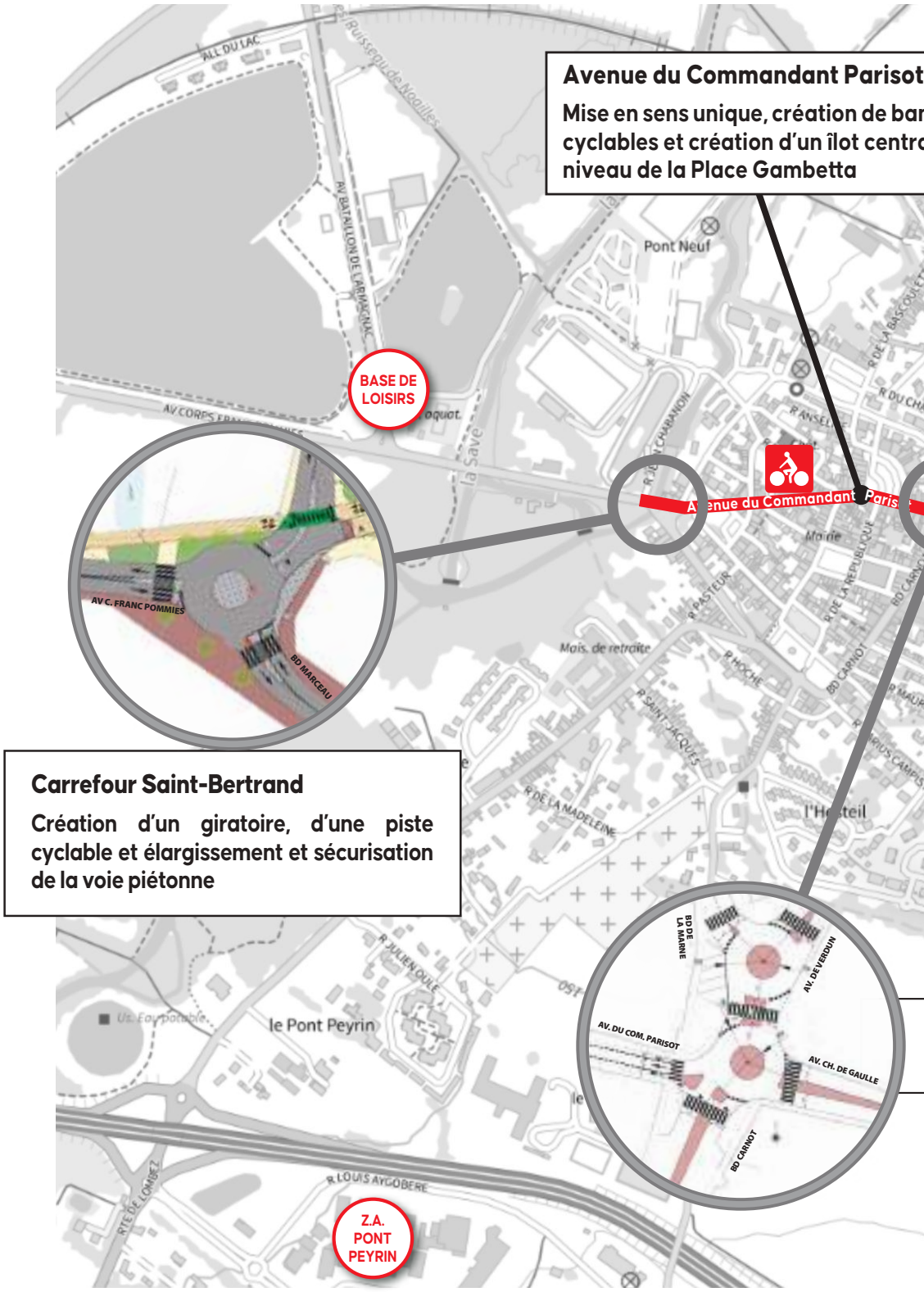

Mais aussi, des opérations complémentaires

- **Chemin d'Encochebérot :** création d'un cheminement piétonnier, aménagement cyclable, reprise de la chaussée, implantation d'équipement d'éclairage public,
- **Rue Motta Di Livenza :** création d'un cheminement piétonnier (en cours de réalisation), implantation d'équipement d'éclairage public,
- **Route de Rozès :** création d'un cheminement piétonnier et sécurisation, implantation d'équipement d'éclairage public,
- **Chemin de Moufielle :** aménagement de sécurité.

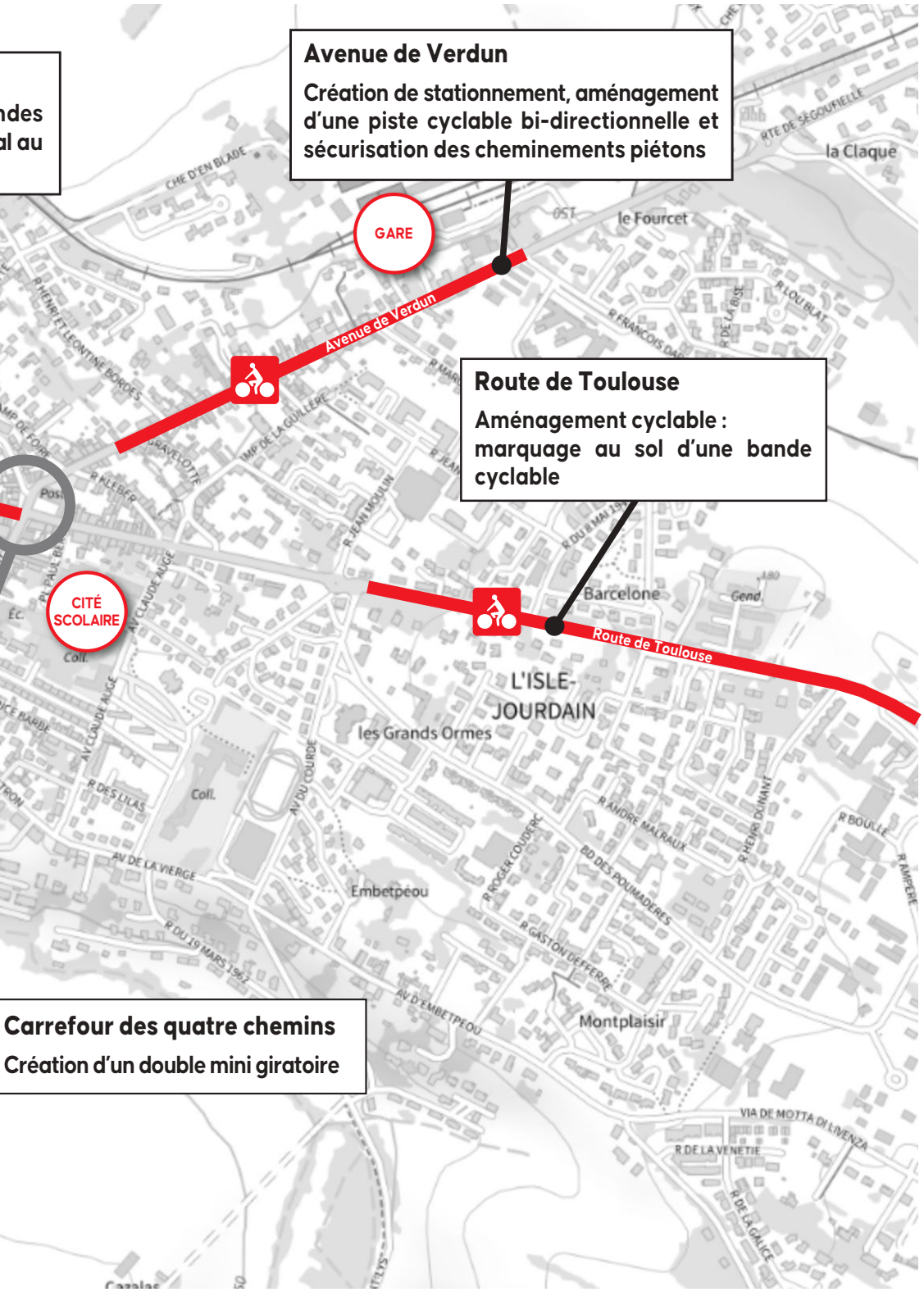

Les futures orientations d'aménagement après 2026

- **Boulevard Carnot :** aménagement de voirie,
- **Place Saint-Bertrand :** aménagement de l'espace public,
- **Place de l'Hôtel de Ville :** végétalisation, aménagement de l'espace public,
- **Esplanade des Pyrénées :** aménagement de l'espace public,
- **Avenue Charles Bacqué, rue Pasteur et Boulevard Marceau :** aménagement de voirie, sécurisation.

Extinction de l'éclairage public à 23 heures

Ces 25 dernières années, l'augmentation de la quantité globale de lumière émise par l'éclairage public en France a été de 94%. A cela s'ajoutent les enseignes lumineuses, vitrines, parkings... L'alternance jour/nuit est rompue, seuls 2% du territoire français sont exempts de pollution lumineuse.

Les conséquences de cette pollution sont néfastes pour la biodiversité. En effet, 64% des invertébrés vivent la nuit. Les lampadaires allumés piègent de nombreux insectes. Ces barrières lumineuses forment des zones infranchissables pour de nombreuses espèces et fragmentent les habitats naturels. C'est le cas pour les chauve-souris dont les populations déclinent fortement.
Des études scientifiques montrent aussi que la santé et la qualité du sommeil des habitants est également impactée par cet éclairage nocturne.
D'autre part, l'éclairage public constitue à L'Isle-Jourdain le 2e poste de dépense d'énergie, soit 34,70% (en 2021) des dépenses électriques.

À L'Isle-Jourdain, depuis février 2017, l'éclairage public, hors cœur de ville, est éteint de minuit à 6h. Le système a été fortement modernisé tout au long de ces dernières années pour préserver la biodiversité (éclairages tournés vers le sol) et réduire les factures d'énergie (ampoules LED).
Actuellement, si les particuliers bénéficient d'un tarif règlementé de l'électricité jusqu'en fin d'année, ce n'est pas du tout le cas des collectivités. **La facture d'électricité pour notre ville a ainsi subi une hausse d'environ 54,90%** d'après le syndicat départemental d'énergies qui traite les marchés groupés pour la majorité des communes gersoises.
La réduction de la pollution lumineuse, la lutte contre le dérèglement climatique, la protection de la biodiversité nocturne et la maîtrise des consommations d'énergie constituent les multiples raisons qui conduisent la municipalité à avancer l'extinction de l'éclairage public à 23h à partir du passage à l'heure d'hiver, c'est-à-dire dès le mois de novembre.

Le gain pour une heure (extinction de 23h à 00h) correspond à une économie de 8 000€ par an, représentant 73 000 kWh, soit l'équivalent de la consommation de 16 ménages sur une année.

Rappel du décret du 27 décembre 2018 *Legifrance* pour les entreprises et les commerces :
- Les bureaux doivent être éteints une heure après le départ du dernier salarié et rallumés au plus tôt à 7h (ou une heure avant l'activité pour les entreprises qui commencent tôt),
- Les vitrines et enseignes des magasins doivent être éteintes une heure après la fermeture (au plus tard à 1h du matin selon l'activité) et rallumés au plus tôt à 7h.

De nouvelles mesures sont en cours de réflexion au parlement pour les enseignes et les vitrines, à suivre...

En réduisant encore la pollution lumineuse, nous pourrons retrouver le plaisir d'observer le ciel étoilé et laisser souffler un peu plus la vie animale et végétale.

Des collégiens engagés pour la biodiversité

Une classe d'élèves du collège Françoise Héritier a réalisé une très belle étude de la zone humide de L'Isle-Jourdain avec Madame BACHE leur professeure de SVT. Le but était de découvrir ce milieu naturel pour mieux le protéger.

L'étude portait sur des aspects aussi divers que la qualité de l'eau, la nature du sol et les divers biotopes.

Ils ont présenté leurs recherches devant le chef d'établissement Monsieur BAQUIE, la conseillère principale d'éducation, Madame LAMARQUE et les partenaires du projet : le CPIE et l'adjointe à l'environnement de la municipalité, Madame ROQUIGNY.

La classe a été grandement félicitée pour son travail approfondi et la qualité de sa présentation orale.

Présentation au collège Francoise Héritier

LES COLLÉGIENS S'AFFICHENT

Nos jeunes collégiens débordent d'idées et engagés pour la qualité de l'environnement.
Tous les ans, ils participent à une campagne de collecte de déchets. Cette année, en plus de cette opération, ils ont décidé de réaliser, en collaboration avec la mairie, des affiches pour sensibiliser les habitants au respect de l'environnement. Et leurs affiches ne manquent pas d'humour ! Deux campagnes vont se succéder sur les panneaux de la ville d'ici la fin de l'année.

Inauguration du sentier ornithologique

Nul besoin d'aller bien loin pour observer les oiseaux puisque de nombreuses espèces ont élu domicile sur l'île du petit lac, dans les bois voisins ou autour de la Save.

La zone bordant la rivière, tout comme le reste de la commune, étant gérée de manière écologique depuis plusieurs années, le site est riche en nutriments, insectes et autres sources de nourriture, ce qui permet à une faune très diverse de s'y établir.

Que l'on soit expert ou débutant, le sentier pédagogique a eu beaucoup de succès depuis son installation au printemps, autant avec les habitants et les scolaires qu'avec les touristes.

Un livret éducatif ludique a été conçu à partir des panneaux du circuit et proposé aux écoles. Il est disponible sur demande à l'Office de Tourisme ainsi qu'une dizaine de paires de jumelles, en prêt gratuit.

ARRÊTÉ DE PROTECTION DE BIOTOPE DANS LA ZONE HUMIDE

A l'initiative de la préfecture du Gers, un arrêté de protection de biotope a été pris sur quelques parcelles de prairies et boisements de la zone humide. Cela concerne les parcelles sur lesquelles pousse **la jacinthe de Rome, fleur emblématique de la ville.**

L'objectif est de pouvoir veiller sur cette espèce et éviter ainsi sa disparition. Les sources de dégradation peuvent être multiples : fréquentation trop importante, fermeture des milieux qui se boisent, espèces envahissantes... Des panneaux indiqueront les parcelles concernées.
Il sera désormais interdit de circuler avec des véhicules motorisés sur ces parcelles.
Toute dégradation, dépôt sauvage, circulation de véhicule pourra être désormais l'objet d'une verbalisation.

Un nouveau site de compostage collectif à la gendarmerie

À la demande des résidents de la gendarmerie, un nouveau site de compostage collectif a été installé par la collectivité en partenariat avec le syndicat mixte TRIGONE qui fournit les composteurs. Un volume conséquent de déchets organiques sera donc valorisé sous forme de compost sur ce 3e site de recyclage et ne circulera plus dans des camions.

Un grand merci aux collectifs d'habitants engagés dans cette démarche profitable au climat.

Travaux d'aménagement du bois de L'Isle à Bouconne

Le parking de la forêt communale va être réaménagé : l'aire de stationnement sera entièrement revue. Du mobilier bois et une signalétique seront implantés pour l'accueil du public.

Installation d'un nichoir à faucons sur la collégiale

Pour limiter la multiplication des pigeons et les désagréments qu'ils causent, la mairie va bientôt poser sur la collégiale un nichoir à faucons construit par les menuisiers des services techniques. En effet, les mesures prises ne suffisent pas à contrôler les populations de volatiles qui ont une fâcheuse tendance à proliférer malgré les moyens mis en oeuvre.

Pour information, la loi autorise seulement la capture dans des cages.

Les faucons affectionnant particulièrement les façades élevées pour nicher, ils effraient les pigeons et les étourneaux dont ils sont leurs prédateurs naturels. De surcroît, un faucon consomme environ un pigeon par jour.
Ces rapaces ayant été observés sur notre territoire, nous allons donc tenter de les sédentariser sur la ville afin de chasser et réguler les pigeons. Une solution naturelle et écologique pour éviter leur installation sur les toits de la ville.

Retour en images sur quelques sorties nature du printemps

Du mois de mars au mois de juin, ce sont 12 sorties nature et animations sur le thème de la biodiversité auxquelles ont participé les lisloises et lislois, petits et grands. Ces sorties nature étaient organisées par la mairie. En voici quelques instantanés.

Les oiseaux et la gestion durable des forêts
Animée par le Centre National des propriétaires forestiers
Samedi 14 mai

Découverte des oiseaux avec les enfants
Animée par le CPIE 32
Mercredi 11 mai

Sortie ornithologie
Animée par le Groupe ornithologique gersois
Samedi 30 avril

Lecture de paysages
Par Arbres et Paysages 32
Samedi 7 mai

Apprendre à reconnaitre les plantes sauvages des rues
Animée par l'association botanique gersoise
Samedi 21 mai

Fête des mares
Animée par l'ADASEA 32
Mardi 31 mai

Exposition Didier VILLANUEVA
au Musée Campanaire en avril

Atelier nichoirs à la médiathèque
Mercredi 27 avril 2022

FAIRE UN GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT

Que peut-on faire simplement au niveau individuel pour préserver le climat et la planète ?

Les emballages papier et carton pèsent lourd sur les forêts. Les emballages plastique sont fabriqués à partir du pétrole, seuls 20% sont recyclés en France, le reste est enfoui en décharge, brûlé dans les incinérateurs et souvent se retrouve dans les océans.

Comment réduire fortement leur utilisation ?

Voici quelques idées à pratiquer sans modération :

• Vous allez au marché ?
Mettez dans votre panier les sacs en papier des légumes pour les réutiliser, un sac en tissu pour mettre le pain, une boite ou un bocal propre pour y mettre les plats cuisinés que vous achèterez (les commerçants du marché ou ceux de L'Isle-Jourdain sont déjà familiers de ce principe).

• Vous manquez d'idée cadeau pour Noël ou les anniversaires ?
Un kit pour découvrir des produits encore peu utilisés et faire de nouveaux émules du zéro-déchet sera un cadeau original, ce qui évitera ainsi de nombreux flacons en plastique :
- savon, shampooing et dentifrice solides,
- brosse à dents en bois,
- lingettes en tissu lavable,
- sacs en tissu léger pour peser les légumes.

Pour faire plaisir aux enfants, un spectacle de cirque ou de marionnettes sera un cadeau apprécié. Et pour les plus grands, un concert, une place de théâtre ou un massage seront une vraie surprise et feront travailler les artistes et les emplois locaux.

RETOUR SUR
La Route d'Occitanie - La Dépêche du Midi

Jeudi 16 juin, sous une chaleur extrême, L'Isle-Jourdain a accueilli la 1ère étape de la mythique course cycliste « *La Route d'Occitanie – La Dépêche du Midi* » sur la base de loisirs.

En attendant l'arrivée finale des coureurs prévue pour 15h45, les nombreux spectateurs ont pu découvrir des produits du terroir au sein du marché des producteurs ainsi que des animations proposées. L'Office Intercommunal du Sport a animé un parcours d'agilité vélo et différents quizz, le collège Louise MICHEL a présenté sa micro-entreprise « Recyclism' », la CCGT faisait découvrir le label « Terre de jeux 2024 », quand le stand officiel de « La Route d'Occitanie – La Dépêche du Midi » présentait des articles à l'effigie de la course. Également présent sur la zone arrivée, le podium de la Française des Jeux avec sa distribution de tickets à gratter, le véloscope, avec une course de vélo fixe en sprint 1 contre 1, le Comité Départemental du Tourisme et enfin la ville de L'Isle-Jourdain avec une exposition sur l'histoire du vélo dans notre commune.

Durant la matinée, **la base de loisirs a accueilli 450 élèves lislois** portant des bandanas offerts par la mairie, se sont adonné à une vingtaine d'activités ludiques et sportives aux abords du lac, mises en place par « Cap Formation » et l'« OIS ». Un pique-nique géant à précédé le premier passage de la caravane qui a distribué des cadeaux.

En fin de matinée, **Monsieur le Maire, Francis IDRAC, a inauguré cette manifestation sportive**, rappelant combien la ville est attachée aux valeurs et à la promotion du vélo. En effet, L'Isle-Jourdain avait accueilli en 2016 le départ de l'étape du Tour de France : L'Isle-Jourdain-Payolle.

Monsieur le Maire a conclu son discours en remerciant tous les acteurs qui ont contribué au succès de cette rencontre et notamment les responsables et organisateurs de la course. Ces derniers ont en retour salué l'engagement sans faille de la ville et notamment des services techniques et ont souligné la très bonne organisation.

Ce moment solennel fut suivi de chants occitans interprétés par la chorale lisloise « Canta L'Isla » et d'un apéritif convivial en présence des organisateurs, bénévoles, personnel municipal et spectateurs de la course.

Pavel SIVAKOV sur le podium de remise des prix

Un grand nombre de personnes était rassemblé pour assister au second passage de la caravane, talonnée par le peloton groupé des coureurs pour un **sprint d'arrivée final remporté par le français Arnaud DÉMARE** (Groupama-FDJ) qui a répondu présent pour cette 1ère étape de « La Route d'Occitanie » en s'adjugeant la victoire du jour.

Parmi les coureurs, Pavel SIVAKOV en enfant du pays, puisqu'il a fait son apprentissage dans la team Cyclelab avant d'être engagé par une équipe professionnelle en 2018.
Depuis, Pavel est monté sur le podium de 4 grandes courses : Tour de Pologne (2019), Tour des Alpes (2019 & 2021) et il vient de remporter le Tour de Burgos. Il a aussi a pris le départ de 2 Tour de France, 2 Giro, et 3 Vuelta !

Interviewé par la chaine l'Equipe, Denis BRISCADIEU confirmait les qualités du cycliste : « *Il savait déjà tout faire* ».
Pavel SIVAKOV, qui a la double nationalité, court désormais sous le maillot français et rêve de podium pour son équipe INEOS et de médailles olympiques... Il n'a que 25 ans et nous allons admirer encore ses exploits !

A noter que **la couverture médiatique de cet événement fut importante** puisqu'une transmission avait lieu en direct pendant 2 heures sur France 3 Occitanie et Eurosport.

Bagat'elles Bike

Les jeunes filles de l'association « **Bagat'elles Bike** » ont effectué une boucle de 15 km en prémices de l'arrivée des coureurs.

Ces passionnées de vélo et affiliées à l'association « **Média-Pitchounes** », à travers leur initiative sportive, ont souhaité sensibiliser au cyclisme féminin, encore peu répandu.

Retrouvez les sur :
www.media-pitchounes.fr/bagatellesbiketmes

USL Rugby : magnifique saison

Après deux saisons inachevées, celle de 2021-2022 est arrivée à son terme et de la plus belle des manières puisque l'objectif d'accession en fédérale 1 est atteint. L'extraordinaire parcours jusqu'à la finale du championnat de France Fédérale 2 a fait vivre un printemps de rêve...

Cet aboutissement valide le travail de l'ensemble des composantes du club, la qualité de la formation des jeunes et des éducateurs, l'insertion sociale et professionnelle, l'amélioration des structures continueront d'être les objectifs prioritaires. Une dynamique visible tout au long de la saison.

De l'école de rugby et la reprise de son tournoi du Pont Tourné, avec un bon comportement de l'ensemble de ses équipes dans les différents tournois. Une mention spéciale pour les minimes - 14 ans qui ont terminé premier club d'Occitanie, en groupe A, plus haut niveau des clubs amateur des écoles de rugby.
Du pôle arbitrage avec la sélection internationale pour la coupe du monde féminine, de l'arbitre Doriane DOMENJO, de la réussite du pôle jeune avec le titre des cadets de champion d'Occitanie en rugby à 7 et leur belle saison à XV ainsi que tous les nombreux bénévoles présents lors de plusieurs événements de la ville (St Martin, Escota e Minja, présence sur les marchés, nuit des partenaires).

Le nombre de licenciés continue de grandir avec une augmentation de 45 nouveaux rugbymen lislois. Le club a pu s'appuyer également sur l'amicale des supporters « Le 16 lislois » présent sur toutes les rencontres à domicile comme à l'extérieur, ses anciens « Les Pépinots » ainsi que son club des partenaires « Club 1907 ».
L'USL Rugby remercie l'ensemble des partenaires institutionnels et privés pour leurs aides financières et matérielles. Grâce à eux, de nombreux jeunes ont vécu des moments de partage et de joie sur les terrains.

Le club se prépare maintenant pour évoluer en Fédérale 1 avec l'ambition d'y jouer les premiers rôles, tout en intégrant une augmentation des contraintes budgétaires et structurelles nécessaires.

A très bientôt, avec le plaisir de partager des moments conviviaux *« Sang et Or »*.

LA GYMNASTIQUE ACROBATIQUE A FAIT ÉTAPE À L'ISLE-JOURDAIN

De gauche à droite : Le duo Marie/Lindiway 4e. Le duo Alba/Juliette championne d'Occitanie. Le trio Manelle/Sarah/Enola 2e. Le quatuor Zoé/Ines/Alix/Eléa 3e.

En 2020, le comité Occitanie de Gymnastique avait confié au club de la Clochette Lisloise, le soin d'organiser les finales régionales de gymnastique acrobatique et de tumbling de niveau fédéral A et fédéral B. Après deux ans de pause, cinquante bénévoles du club ont relevé les manches pour préparer cette compétition qui allait accueillir 41 équipes venant de 7 clubs d'Occitanie (dont 4 équipes lisloises).

Pour les bénévoles, la préparation avait commencé vendredi par un transport de matériel depuis l'Aveyron, afin d'offrir un praticable (sol dynamique de gymnastique) de qualité aux finalistes et au club. Samedi a débuté par un déménagement depuis la Halle des sports (salle principale du club) de tout le matériel nécessaire à l'accueil du public, des gymnastes et des officiels puis par l'installation du matériel au Gasco'Sports, mis à disposition par la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine. Enfin, dimanche au petit matin, l'installation de la buvette à l'extérieur, puis l'accueil des visiteurs et gymnastes tout au long de la journée et enfin le rangement et le retour du matériel à sa place habituelle en début de soirée.
Les bénévoles du club étaient fatigués mais heureux d'avoir participé et ont été récompensés par les belles prestations de leurs enfants.

Félicitations aux gymnastes qui honorent leur club, mais aussi à leur entraineur Elodie DIU TUJAGUE qui les a amenées jusque là et enfin, aux parents, qui par leurs initiatives, ont aidé à l'organisation de cette compétition mais aussi au financement du déplacement pour les finales fédérales à Belfort du 13 au 15 mai 2022 où six équipes lisloises précédemment sélectionnées ont représenté le Gers.

Une belle saison pour Splach Triathlon

Splach triathlon a participé activement à la réussite de l'événement du Triathlon des Portes de Gascogne qui s'est déroulé le 26 juin, rassemblant 325 compétiteurs malgré une météo maussade.

Un grand merci à tous les bénévoles, les sponsors locaux (Athletica, Carrefour, Crédit Mutuel, JC Boutique, Les Foulées, La Papeterie Lisloise, Occitanie Création, Chez Titi, Vélo Station), les services techniques de la mairie, la Police Municipale, la Protection Civile, la CCGT, le Conseil Départemental du Gers et enfin les jeunes de l'ESSOR de Monferran-Savès.

Cette année, le club a financé la formation de trois adhérents au brevet fédéral de niveau 2. Félicitations à Anaïs GOURSOLLE, Thomas GELOT et Christophe COLSON qui ont désormais le titre officiel d'entraîneur.

Les effectifs du club ont aussi progressé de 30% portant à 41 le nombre d'adhérents et les adolescents à partir de 14 ans peuvent désormais adhérer. Le 10 septembre dernier, le club a défendu les couleurs lisloises au triathlon de Saint-Jean-de-Luz sur les formats M et L.

Enfin, chez les spécialistes des longues distances, félicitations à Rémy ECHARD et Régis BRUN qui se sont qualifiés dans leur catégorie d'âge pour les championnats du monde 70.3 qui se dérouleront fin octobre à Saint-Georges aux USA. Et double bravo à Régis, qualifié dans sa catégorie d'âge pour les championnats du monde « IronMan » qui auront lieu début octobre à Hawaii.

Tir à l'arc : un concours réussi malgré la fraîcheur et la pluie

Dimanche 26 juin 2022, le club de tir à l'arc de L'Isle-Jourdain « La Flèche Gasconne » a pu organiser au stade de rugby Fernand LAPALU, son concours annuel extérieur, en distance internationale et nationale, support du Championnat du Gers en TAE International le matin.

75 archers du Gers et des départements limitrophes ainsi que des Bouches du Rhône se sont rencontrés sur les deux départs de la journée, chacun comptant au classement national et international.
Les archers : Dimitri, Emilie, Enola, Ugo, Christophe et Philippe terminent en 1ère ou 2e place de leur catégorie respective. Bravo à eux et à tous les participants !

Le club remercie tous ses partenaires et la mairie de L'Isle-Jourdain pour leur collaboration impliquée.

La présidente, Madame Karine GAFFET félicite les membres du bureau et les bénévoles (nouveaux, habituels et anciens de longue date) pour l'efficacité et l'énergie déployée. La bonne humeur et l'ambiance chaleureuse furent à plusieurs reprises félicitées par les personnes sur place lors de cet événement compliqué à organiser.

Wake'n Gers : le club sportif et festif du TNG

Le Wakeboard est l'un des sports nautiques les plus funs, sans nuisance sonore et totalement écologique mais aussi une des disciplines les plus spectaculaires. Contrairement aux idées reçues, le Wakeboard ne s'adresse pas uniquement aux amoureux des sports extrêmes ou qui possèdent une grande maîtrise des sports tractés. Cette discipline s'est considérablement démocratisée, elle est accessible au grand public, de 7 à 77 ans et aux sportifs handicapés.
L'association Wake'n Gers participe à la promotion de ce sport dans le Gers en organisant des séances d'initiation et de perfectionnement, au sein du Téléski Nautique du Gers ainsi que des compétitions locales et nationales.

Wake'n Gers est une association sportive lisloise qui compte 58 membres dont 42 pratiquants autrement appelés « riders » ! Notre plus jeune rider a 8 ans et le plus âgé a 55 ans. Certains de nos membres représentent le club lors de compétitions comme les championnats de France ou autres événements organisés par d'autres associations.

Nous organisons des événements durant la saison de wakeboard (chasse aux œufs autour du lac pour Pâques, etc) afin de collecter des fonds qui nous permettent de proposer des stages à nos adhérents sur d'autres wakeparks et ce dans le but de se perfectionner et de découvrir de nouveaux univers.

Le club Wake'n Gers a contribué aussi à la création d'une section sportive au sein du collège Francoise HÉRITIER et nous sommes très heureux de voir ces jeunes progresser et prendre du plaisir dans la pratique de ce sport.

Les 16 et 17 septembre 2022, le club a organisé les championnats de ligue. Après 2 années sans que cette compétition puisse être organisée pour des raisons de crise sanitaire, nous avons été ravis d'accueillir les meilleurs riders de la région mais aussi ceux des autres ligues car cette compétition était ouverte à tous !

Retrouvez l'actualité de l'association sur & wakengers

Un été 2022 au Musée Campanaire

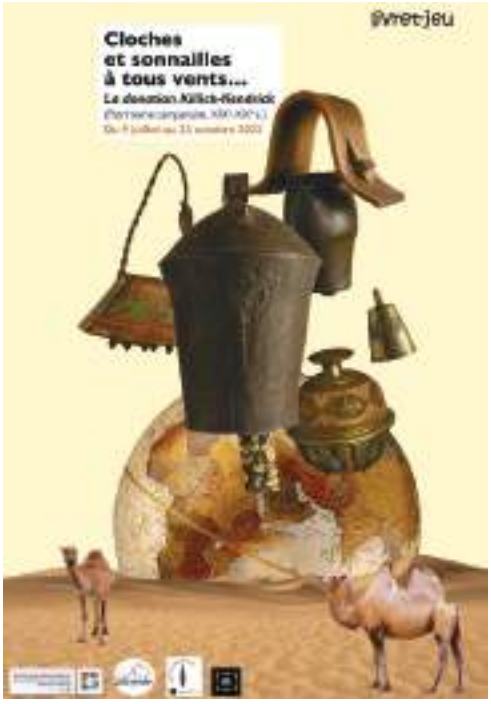

L'exposition **Cloches et sonnailles à tous vents...** a pris place, début juillet, dans l'Espace Pierre Lasserre. Petits et grands ont pu admirer le fruit de plusieurs années de recherches et de collecte de M. et Mme Killick-Kendrick dans le monde entier. Ces cloches et sonnailles étaient attachées aux animaux quand ils étaient au service des hommes ou dans le cadre de parades. Grâce à la mise en scène de M. Hue, conservateur du musée, une vingtaine d'animaux sont présents dans l'Espace Pierre Lasserre : yack, chameau, éléphant, buffle, lama, cheval, chèvre, faucon, etc.

Un livret-jeu, préparé par l'équipe du musée, permet aussi aux enfants de participer activement à l'exposition, tout en écoutant le tintement de certaines sonnailles.

Le vendredi 16 septembre, pour l'opération « **Levez les yeux** », les enfants des écoles et leurs enseignants sont venus nombreux et ont participé aux visites et animations proposées dans le musée.

Cette année, les **Journées Européennes du Patrimoine** du samedi 17 et du dimanche 18 septembre ont eu pour thème le « **Patrimoine durable** ». Des visites accompagnées et gratuites ont été proposées aux visiteurs afin de (re)découvrir les différentes collections du musée. De nouveaux supports ont été installés pour l'occasion afin de connaître les « incontournables » du musée, ainsi qu'un atelier-jeu pour le plaisir des enfants : « Le monde des matériaux campanaires ».
D'autres sites d'exception proposent des visites libres et accompagnées pour connaitre le patrimoine et l'histoire de la commune. Curieux, les visiteurs sont venus nombreux pour découvrir la maison de Claude Augé, la Collégiale Saint-Martin, et l'histoire de L'Isle-Jourdain du Ier au XIIe siècle avec les fouilles de la Gravette...

Concernant la programmation future du musée, l'exposition des **Muses d'Europe** va prendre place au centre de l'Espace Pierre Lasserre du 04 novembre au 06 décembre 2022.

Durant les vacances scolaires, les animations seront de nouveau organisées, notamment durant les vacances de la Toussaint. Les enfants seront invités à participer à des ateliers ou des contes le jeudi 27 octobre et le jeudi 03 novembre 2022.

Retrouvez l'actualité du Musée d'Art Campanaire

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Lire avec le chien

Dans le cadre de son action autour du fonds « Facile à Lire » qui met en avant des ouvrages en direction des publics éloignés du livre, la médiathèque a proposé aux enfants une nouvelle expérience de lecture grâce à la médiation animale le samedi 18 juin.
« Lire avec le chien » est une activité ludique qui permet de trouver ou retrouver le plaisir de la lecture à haute voix. La présence bienveillante du chien qui n'est jamais dans le jugement est un élément facilitateur qui crée un climat de confiance propice à rassurer l'enfant mal à l'aise dans la lecture à haute voix (peur de ne pas y arriver, peur de se tromper, peur de bafouiller, peur d'être jugé...). La lecture devient alors un moment de plaisir et de partage.
Merci à Oki, un magnifique bouvier bernois qui a fait fondre nos jeunes participants et à sa propriétaire, Erika LAURENT, médiatrice animale.
En partenariat avec l'AFEE de Gascogne et PilaPillus.

Lectures vagabondes

Cet été la médiathèque s'est déplacée au bord du lac de L'Isle-Jourdain les vendredis 08, 15 et 22 juillet après-midi. Des livres « panachés » par les bibliothécaires étaient à la disposition des petits et des grands lecteurs dans des bacs : albums, BD, petits romans, beaux-livres... Le tout à savourer sur place, confortablement installé dans un transat.

Cet espace de lecture en plein air a attiré les promeneurs de tous âges ainsi que les habitués de la médiathèque, tous ont apprécié cette initiative qui sera reconduite l'été prochain.

Mandala nature au parc de la Marquise

Mardi 12 juillet, afin de préparer la venue de l'illustrateur Gaëtan DORÉMUS, la médiathèque a souhaité faire un clin d'œil à l'univers végétal de son dernier album « Champignons » paru aux éditions *Le Rouergue*, en organisant la réalisation d'un mandala nature à partir de fleurs, légumes, graines et écorces de bois.
Les jeunes participants, ainsi que leurs parents, se sont lancés dans cette aventure créative, collective et participative avec enthousiasme et application. Le résultat, à la fois esthétique et poétique, a bluffé tout le monde !

Le grand dessin avec Gaëtan Dorémus

Pour sa 7e participation aux Estivales de l'illustration, la médiathèque a reçu le mercredi 20 juillet Gaëtan DORÉMUS pour la réalisation d'un grand dessin, à l'ombre des arbres du parc de la Marquise. Une fois la ligne directrice définie par l'illustrateur, à savoir représenter des éléments de la terre et du ciel, les enfants se sont emparés des crayons, feutres et autres pinceaux pour laisser libre cours à leur imagination et réaliser cette œuvre collective de presque 5 mètres ! Elle est désormais exposée dans la médiathèque pour le plaisir de tous.

En partenariat avec la médiathèque départementale de prêt du Gers et l'association « Lires ».

Un été animé avec le Comité des Fêtes

Début 2022, après un arrêt forcé dû à la crise sanitaire, le Comité des Fêtes a pu reprendre le cours de ses activités.

Le 10 juillet dernier a eu lieu la « **Journée champêtre au bord du lac** », consacrée à la brocante et aux vide-greniers mais aussi à l'artisanat d'art et à la gastronomie. Ce jour-là, le Comité des Fêtes tenait la buvette et la restauration. La journée s'est déroulée sous le soleil et un grand nombre de visiteurs a répondu présent.

Les **bals d'été** ont commencé début juillet et ont fini fin août. Trois orchestres ont joué à tour de rôle : « *Bel K'danse* », « *Hugues Lamagat* » et « *Marc Moreau* », merci à eux pour leurs prestations ! Les danseurs ont été nombreux et ont apprécié ces rendez-vous estivaux du mercredi. Pour aider à financer ces bals, la buvette ne suffisant pas, l'association a organisé une bourriche avec des lots donnés par certains partenaires. L'association les remercient vivement !

La **fête locale** s'est déroulée du jeudi 28 juillet au lundi 1er août. Les manèges ont fait le plein tous les soirs. Sur l'esplanade des Pyrénées, quatre orchestres étaient présents : « *Le petit orchestre de Saint-Cyp* » (vendredi), « *Ze funky family* » (samedi), « *Hugues Lamagat* » (dimanche) et « *Elixir* » (lundi). Lundi 1er août, le feu d'artifice a été tiré sur le grand lac. Il a été jugé magnifique par la population qui s'était largement déplacée pour l'occasion.

Le **marché gourmand nocturne** a été organisé samedi 20 août, une trentaine d'exposants étaient présents, proposant artisanat et gastronomie, le tout accompagné dans une ambiance italienne grâce au chanteur François FALCO. Cette manifestation a rencontré un vif succès puisque les exposants des stands « gastronomie » ont écoulé toute leur marchandise (ou presque).

Prochaines manifestations à venir :
Vendredi 21 octobre : soirée spectacle (assis) à la salle polyvalente Yves Caubet avec le groupe « DD Cheriiqo » à partir de 21h. Entrée gratuite.
Les 12 et 13 novembre : Foire de la Saint-Martin. Pour toute inscription, envoyer un mail à comitedesfetes.islejourdain@gmail.com,
Loto du Comité des Fêtes : vendredi 30 décembre 2022 à la salle polyvalente.

Nouveau site Internet :
comitedesfetesdelislejourdain.sitew.fr

1922 – 2022
À UN SIÈCLE D'INTERVALLE

En 1922, Claude AUGÉ a dirigé l'édition du Larousse universel, un dictionnaire en 2 volumes qui sera le dernier auquel il collabora puisque notre éminent concitoyen décèdera en 1924.

Grâce à la clarté de son esprit, à la grande sûreté de son jugement et à son étonnante puissance de travail, il a conçu et dirigé l'édition du Larousse universel qui, tout en s'inscrivant dans le droit fil de ses prédécesseurs, a tout de même demandé un travail nouveau.
Il est en effet le premier à paraître juste après la Grande Guerre et doit tenir compte de ce chapitre douloureux de l'histoire avec des bouleversements politiques, la venue de personnages hier peu connus et aujourd'hui illustres et l'emploi d'une foule de mots nouveaux.
Claude AUGÉ a dressé le plan de l'ouvrage auquel ont collaboré son fils Paul, 9 rédacteurs, 3 correcteurs et 19 dessinateurs qui ont réalisé 27 000 gravures, 632 planches (dont 38 en couleur), 274 cartes...

Une place très importante est donc accordée aux illustrations parmi lesquelles on reconnaît (hommage de Claude AUGÉ à sa ville natale) : la maison de la place de l'Hôtel de ville ou la halle de L'Isle-Jourdain ; et au mot épervier, on découvre même Claude AUGÉ lançant ce filet dans les eaux de la Save !

Les éditeurs affirmaient que le Larousse universel était un ouvrage indispensable qu'on aurait toujours sur son bureau, qu'on consulterait quotidiennement et qu'on emporterait même en voyage.

Un siècle plus tard, toutes ces considérations auront peut-être inspiré les auteurs du texte qui sera proposé aux candidats venus participer le 19 novembre prochain à la vingtième « La dictée de Claude ».

SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE

Incontestablement, la Société Philharmonique fait partie du paysage culturel et patrimonial lislois par ses concerts et ses participations aux diverses commémorations lisloises et communautaires. Elle est constituée d'un groupe de 45 musiciens, allant de 15 à 80 ans. Placée sous la baguette de son chef, Jean Louis SALVAIRE, son répertoire est varié : pièces classiques, musiques actuelles, jazz... Tout le monde peut y trouver son compte.

La Société Philharmonique a repris ses répétitions le vendredi 2 septembre afin de préparer le nouveau programme du concert de la Sainte-Cécile. Celui-ci se déroulera **vendredi 25 novembre** à la salle polyvalente Yves Caubet, puis le samedi 26 pour la traditionnelle messe dans la collégiale Saint-Martin. Les ensembles de l'école de musique de la Gascogne Toulousaine participeront au concert du 25 novembre. Dimanche 2 octobre, aura lieu la messe dans le cadre du jumelage avec Motta di Livenza. La Société Philharmonique fait le plein de projets pour la fin de l'année !

Il est possible de consulter l'actualité de l'association sur les réseaux sociaux :

PhilharmonieIJ **philha_isle_jourdain_32**

Si vous habitez à L'Isle-Jourdain ou aux environs, que vous pratiquez un instrument, venez rejoindre les membres de l'association tous les vendredis soir à partir de 20h45, pour retrouver l'ambiance d'un groupe convivial, intergénérationnel, uni par le plaisir de jouer.

Contact : 06 20 96 25 54

MJC La Maisoun : de nouvelles activités et une programmation culturelle diversifiée !

La MJC La Maisoun propose depuis plus de 40 ans des activités artistiques, culturelles et de loisirs pour tous les goûts et tous les âges (enfants, ados, adultes) : danse (éveil, initiation, jazz, streetjazz, africaine ; capoeira, rock/salsa), cours d'arts plastiques, d'informatique, de couture, de musique (guitare, basse, batterie, piano), théâtre, cirque, aérobic/stretching, tai-chi, yoga, mais aussi un club radio et un atelier photo numérique.

De nouvelles activités sont proposées à la rentrée : renforcement musculaire (ados et adultes), éveil musical pour les 4 à 6 ans, cours de MAO (Musique Assistée par Ordinateur), l'ouverture aux ados de l'atelier photographie numérique et le grand retour de la chorale « La Clé des chants ».
La saison culturelle de la MJC a commencé avec la performance artistique « Les Ateliers Artistiques Atypiques » de la Compagnie Kiroul (24 et 26 août). La salle de spectacle accueillera samedi 8 octobre « M. WILSON », marionnettes et théâtre d'objets, bilingue français/LSF (cie La Bobèche), suivi samedi 12 novembre par la nonette vocale « Les Gars Zouilleurs », (répertoire varié a cappella allant du chant trad à la chanson pop) et samedi 26 novembre la pièce de théâtre « Nuits blanches de gueules noires » (Cie Les Arts Tigrés).

Plus d'infos sur les activités et la saison culturelle :
www.mjclamaisoun.fr / 05 62 07 21 06 / contact@mjclamaisoun.fr

GROUPE LISLOIS DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES ET HISTORIQUES

En 1986, à l'occasion de la Foire de la Saint-Martin, notre association a publié le premier numéro de « Isle Etait », son bulletin qui présente des articles variés concernant le passé plus ou moins lointain de L'Isle-Jourdain et des communes environnantes. Depuis lors et jusqu'en 2021, 31 bulletins ont été édités, le rythme d'un numéro annuel ayant connu quelques lacunes, dues parfois au manque de matière ou, plus récemment en 2020, à la pandémie et au confinement. Au total, ce sont 365 articles qui ont été publiés à ce jour. Les auteurs sont en majorité des membres du groupe, tous amateurs, mais certains articles sont le fait également d'archéologues professionnels qui ont dirigé des fouilles sur des sites de la commune, comme à la Gravette, ou d'historiens universitaires qui nous font l'amitié de partager avec nous et nos lecteurs les résultats de leurs travaux. Nos publications sont disponibles à l'accueil du Musée Campanaire, à la Maison de la Presse pour le numéro de l'année, ou sur demande auprès de nos membres.

Le n°32, en cours de préparation, paraîtra, nous l'espérons en novembre prochain. Rappelons que notre association est ouverte à tous et prête à accueillir toutes les bonnes volontés. Si vous êtes intéressés par l'histoire ou l'archéologie, n'hésitez pas à nous contacter.

COMITÉ DE JUMELAGE

L'année 2021-2022 s'est terminée par une soirée conviviale et joyeuse au bord du lac, autour d'un buffet bien garni où se cotoyaient spécialités espagnoles, italiennes et françaises... Et cet été, toujours autant appréciées, les lectures au jardin organisées par Sylvie BÉNITO, ont été de délicieux moments de poésie, de chants et de retrouvailles.

Déjà on se tourne vers la rentrée et de nouveaux projets commencent à émerger comme des rencontres autour de la scopa, jeu de cartes très répandu en Italie, des « café-conversation » et bien sûr la reprise des cours de langue le 4 octobre, avec différents niveaux.
Du 24 septembre au 2 octobre, la ville de L'Isle-Jourdain accueille le « Village Italien » avec ses spécialités artisanales et gastronomiques, mais également des animations : ateliers cuisine, karaoké, défilé de masques et costumes vénitiens...
À l'occasion de cette semaine italienne, diverses associations culturelles lisloises, dont le Comité de Jumelage, ainsi que certaines écoles, se sont d'ores et déjà mobilisées pour mettre à l'honneur la culture transalpine avec au programme : chants, films, musique, contes, exposition de vespas, et conférence sur l'immigration italienne...
En octobre prochain, la mairie de Motta di Livenza et celle de L'Isle-Jourdain signeront le renouvellement du pacte de fraternité qui unit nos deux villes depuis plus de 25 ans.
Le voyage chez nos jumeaux qui avait été annulé en 2020, est reprogrammé pour mai 2023.

En ce qui concerne les relations avec Carballo, elles ont été régulières grâce aux visioconférences qui ont facilité nos échanges et ouvert plusieurs portes à des projets communs. Dolores a repris « Les mesas conversación ».
Plusieurs animations vont sortir de l'ombre : conférences (sur le flamenco par exemple), les cours de cuisine sont sérieusement envisagés grâce au centre social.
Les cours de langue vont reprendre sous forme d'ateliers, il y aura trois niveaux, et suivant la demande, des séances pour les enfants.
Avec Hervé GRAILLAT, directeur du cinéma Olympia, nous allons choisir quelques films, projetés à Toulouse pour le festival d'automne.
Par contre, même si nous y réfléchissons, même si nous y travaillons, nos relations « présentielles » sont moins optimistes que les italiennes, que ce soit avec les collégiens ou avec les adultes, à cause des doutes encore non dissipés dus aux circonstances actuelles. Cependant nous n'oublions pas qu'un groupe de carballais attend le feu vert pour nous rendre visite et bien entendu nous aimerions concrétiser.

L'Assemblée Générale annuelle se tiendra en septembre 2022 avec quelques changements dans la formation du bureau.

Commémoration de la Bataille de L'Isle-Jourdain

Samedi 20 août, L'Isle-Jourdain a commémoré la bataille qu'elle a menée les 19 et 20 août 1944. Il y a 78 ans, L'Isle-Jourdain a été confrontée au passage d'une colonne allemande venant d'Auch et qui voulait rejoindre Toulouse. Cette bataille décisive a marqué le début de la libération du Gers et la fin de l'occupation allemande.

Anciens combattants, élus de la ville, autorités civiles et militaires, compagnons de la Libération, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, le Souvenir Français, les représentants d'associations et les représentants des différents corps constitués ont participé à ce moment de recueillement.

Jeanne DE LA CALLE a inauguré sa nouvelle fonction de porte drapeau du Souvenir Français. Après quelques répétitions, quelques ajustements dans la présentation du drapeau à chaque moment précis de la cérémonie, après le choix de la tenue idéale dans ses moindres détails, Jeanne était prête.
Grâce aux conseils avisés et au soutien des anciens, sous l'œil bienveillant de Stéphane, son papa et Président du Souvenir Français, et le sourire amusé et fier de son petit frère, Jeanne a été exemplaire pour sa première cérémonie.
Toutes les autorités, tous les anciens combattants, toutes les personnes présentes sont très reconnaissantes et sont fières de cette jeune demoiselle.

« LE PETIT PRINCE » INVITÉ DU GALA DE DANSE DE « ART ET MOUVEMENT »

Pourquoi ce choix ?
Ce conte philosophique s'adresse aux enfants pour la magie qu'il véhicule, mais aussi aux adultes pour sa poésie et ses leçons de vie : les vertus de l'imagination, du rire, de l'instant qui passe, de la découverte, de la spontanéité des sentiments.

Une adaptation à la danse
C'est avec passion que l'équipe pédagogique de l'association s'est attachée à travailler durant six mois, d'abord pour écrire le scénario, ensuite pour l'adapter à la scène par catégorie d'âge. En outre, certaines chorégraphies telles le businessman, la rose du petit prince, le serpent... ont été conçues comme de véritables tableaux de peinture vivants.
La seule observation d'un professeur de français en retraite venue voir sa petite-fille résume ce travail. « J'ai relu le Petit Prince avant d'assister à ce spectacle. Et s'immerger pendant deux heures dans cette histoire m'a fait énormément de bien. Je repars avec beaucoup de sensations ». Y aurait-il meilleur compliment ?

Le Petit Prince, 80 ans déjà
Antoine DE SAINT-EXUPÉRY entame l'écriture du Petit Prince en 1942 pendant son exil aux Etats-Unis. Il puise dans la richesse de ses expériences et de son imagination pour raconter une histoire singulière et universelle.

Quelques citations
« Toutes les grandes personnes ont été des enfants, mais peu d'entre elles s'en souviennent ».

« Voici mon secret. Il est très simple : on ne voit bien qu'avec le cœur. L'essentiel est invisible pour les yeux ».

« Tu n'es encore qu'un petit garçon tout semblable à cent mille petits garçons. Et je n'ai pas besoin de toi. Et tu n'as pas besoin de moi non plus. Je ne suis pour toi qu'un renard semblable à cent mille renards. Mais si tu m'apprivoises, nous aurons besoin l'un de l'autre. Tu seras pour moi unique au monde. Je serai pour toi unique au monde ».

Nos cours reprennent le 12 septembre. Inscriptions en ligne ou par téléphone.

www.artetmouvement.org
06 83 02 46 55

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA COLLÉGIALE ET DE LA CHAPELLE SAINT JACQUES (ASCJ)

L'été 2022 a été riche d'actions pour l'association, en vue de la sauvegarde de notre patrimoine.

Un nouvel « Escape Game » dans la collégiale a recueilli un franc succès, comme en 2019, malgré l'interruption due à la Covid.
Les participants ont été transportés en 1572, pendant les guerres de religions, et ont dû, en tant qu'habitants de L'Isle-Jourdain, rechercher pour le mettre à l'abri des pillages, le « précieux calice de Saint-Bertrand », un des trésors de la collégiale.

Un « Géocaching », mis en place à partir d'août, permet de découvrir les différents points d'intérêts de notre commune tout en s'amusant. Ce jeu, permanent, continuera dans les mois qui suivent.

A l'intérieur de la collégiale, la statue de la vierge a repris son lustre d'origine après avoir subi un décapage au laser. En effet, à l'origine cette Vierge toute blanche, en alliage laiton argenté fut peinte en noir, dans les années 1970 réglant la question de son entretien et sacrifiant, ainsi, à la mode des vierges noires. Elle était devenue Notre Dame la Noire.
L'ASCJ avait cherché, dans les années 2010, un moyen de la décaper, mais sa taille et son poids avaient été un obstacle pour la déplacer en usine.

Les techniques évoluant, c'est la lecture d'un article de présentation de la société « Laser Décapage Solution », précurseur du décapage laser dans la région Sud, qui a fait renaître le projet.
L'avantage de cette technologie est à la fois écologique (une prise de courant suffit pour mettre en action le laser), pratique (l'appareil est portable) et sans dégradation du support (l'action du laser transforme, par sublimation, le dépôt de peinture, rouille, etc, et met à nu le support d'origine). Elle a été dévoilée aux lislois, le 15 août dernier, dans le cadre de la « Procession du Vœu de Louis XIII ».

Inauguration des nouveaux locaux de l'Outil en Main - salle Claude BAILLEUL
Jeudi 2 juin

Cérémonie commémoration de l'appel du Général de Gaulle
Samedi 18 juin

Escota e Minja
Samedi 02 juillet
Place de l'Hôtel de Ville

Feu d'artifice
Lundi 1er août
Grand lac

Les foulées de L'Isle
Vendredi 10 juin
Place de l'Hôtel de Ville
© Bruno Fotos 31

Triathlon
Dimanche 26 juin
Base de loisirs
© Ben Photo

Fête du sport et de la culture
Samedi 03 septembre
Base de loisirs
© Yves Sénécal

PianO du lac
Samedi 27 et dimanche 28 août
Base de loisirs

POUR INFORMER ET FAIRE ENTENDRE LA VOIX DES LISLOISES ET DES LISLOIS

Les méandres de la démocratie ne permettant pas à notre groupe de peser dans les décisions du conseil municipal, où nous ne disposons que de 7 sièges sur 29 même s'il n'y avait que 10 voix d'écart, nous nous sommes fixés deux missions majeures à nos yeux, la bonne information des Lislois mais aussi faire entendre leurs voix autant que nécessaire.
L'accès aux Nouvelles Lisloises nous étant plus que limité, nous publions une lettre semestrielle « Les nouvelles de Demain Ensemble » financée par nos propres deniers. Cela nous permet de faire connaitre notre point de vue et nos propositions sur les principaux dossiers de la vie de notre commune.
Nous vous encourageons à nous rejoindre sur Facebook, Instagram ou bien sur notre site internet. Vous y retrouverez notamment des sujets d'actualité comme la gestion de l'eau, la révision du Plan Local d'Urbanisme, le plan de déplacement, la gestion des déchets, le commerce et l'économie, le budget, la fiscalité, la mobilité, l'éducation et la jeunesse, la santé, la culture, l'environnement, le soutien à la vie associative, l'écologie, la place réservée à la démocratie participative, l'impact pour notre commune de la sortie de Fontenilles de la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine...
Vous êtes de plus en plus nombreux à nous solliciter chaque jour. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées, de vos préoccupations, de vos questions, nous les évoquerons en conseil municipal.
Nous sommes là pour vous, pour porter votre voix.

Le groupe « Demain Ensemble ». En bas de gauche à droite : Géraldine COHEN, Vanessa FURLAN, Dominique BONNET, Estelle MARIETTE. Deuxième rang : Didier COSTE, Éric BIZARD, Denis PETRUS.

Site Internet : https://demain-ensemble.wixsite.com/demain-ensemble
Facebook : https://www.facebook.com/Demain.Ensemble.avec.Eric.Bizard/

ZONE D'ACTIVITÉS PONT-PEYRIN 3

Enfin ! Les travaux d'aménagement de la 3e tranche de la zone d'activités de Pont-Peyrin ont démarré début septembre. Ce projet d'extension de la zone d'activités que nous portons, permettra d'accueillir de nouvelles activités artisanales, industrielles, de commerces et de services sur le territoire.

Après quatre ans d'études et de démarches administratives complexes, cette extension vise à aménager 13,6 ha de foncier économique et à répondre ainsi aux nombreuses demandes de terrains exprimées ces dernières années par des entreprises locales et des porteurs de projets.
Ce projet, co-construit avec la Région Occitanie, offrira de belles opportunités d'implantation à des entreprises locales en plein développement mais également à des nouvelles entreprises désireuses de s'installer sur le territoire. À terme, ce projet permettra de créer de nouveaux emplois sur le territoire et d'accompagner le dynamisme économique local, en complémentarité avec les commerces et les services du centre-ville.
Il s'agit également d'un projet respectueux de l'environnement et favorisant l'intégration paysagère des futurs bâtiments. Structurée autour d'une grande coulée verte arborée, la zone d'activités proposera 35 lots dont la superficie varie entre 500 m² et 5 000 m² (avec possibilité de fusionner certains lots pour pouvoir accueillir des projets d'envergure).

La ZAE Pont-Peyrin 3 sera organisée en deux îlots d'activités, avec un secteur pour les activités industrielles et artisanales et un secteur pour les activités de commerces et de services.

Avec Pont-Peyrin 3, nous continuons le développement économique du territoire, l'implantation d'entreprises et d'emplois qui font rayonner L'Isle-Jourdain et en font une ville si dynamique.

Les élus de « Continuons ensemble »

Cette rubrique « Expression libre » est réservée aux conseillers municipaux de la majorité et de l'opposition pour le débat citoyen et républicain. Le Maire n'est aucunement responsable des propos tenus dans cette rubrique.

Naissances (parution soumise à autorisation des parents)

Mai :
Pauline RESPAUD SPRIET
Lara SOURD
Mihya MENDASSI
Olivia KOTZÉ
Léa LOPES GOMES
Hanaë MESSERLI

Juin :
Clémence DEVEIX
Lucas BOSSEBOEUF

Juillet :
Naïty LOPEZ FAJARDO
Louis GAUTHIER
Lucas ROQUES
Théa PUNCH
Daniel KOKHANOVSKYY
Julia FERREIRA LOPES

Mariages

Avril :
Amélie BOUTON & Benoît BOURGUIGNON D'HERBIGNY
Sophie ROSSELL & Ludovic TALANDIER.

Mai :
Marie-Christine CLAIR & Jean-Paul MARONESE
Virginie SANTACREU & François LARCHER.

Juin :
Mireille SASIA & Gérard LECHES
Martine AMBASSA & Hamissou MAHAMAN NOURRIDINE
Bénédicte PAQUEREAU & Jean AUSSANT
Bénédicte MARESTAING & Alexandre LANOUE
Jessica ESCARNOT & Julien LATOUR
Catherine BERLAND & Ludovic FENOUIL
Marie-Pierre MÉDECIN & José CARRENO RIVERO.

Juillet :
Elodie GONZALEZ & Geoffrey GALAND
Cécile DUPONT & Rudy VALETTE
Christine CHAUMET & Philippe DUPRAT.

Août : Océane ANTIC & Léo GABILLET.

Décès

Avril :
Jean-Pierre LEMAIRE
Eric LACOMME
Madeleine APPELLAZZO
veuve NEAU.

Mai :
Francine FICHEUX
veuve RACINE
Marie MALONDA
épouse GARCIA
Georges JOJO
Michel ESCALLE
Marie-Hélène ARVERT
Irène BÂCLE
veuve HARDOUIN.

Juin :
Danielle CASSÉ
veuve LÉRAN
Iride CHIARUCCI
veuve PATREGNANI
Clairette TICO
veuve DUCOS
Denise MÉLAC
veuve AZIMONT.

Juillet :
Maria SOLDAN
veuve FEDRIGO
Marie-Jeanne MANTELLO
veuve REMY
Helmut SCHEINHARDT
Gérard BERMANI.

24 AU 2 OCTOBRE
VILLAGE ITALIEN
Esplanade des Pyrénées

02 OCTOBRE - DE 9H À 13H

VIDE D'OC
Place de l'Hôtel de Ville
Vente d'objets culturels d'occasion
Organisé par la Médiathèque

07 OCTOBRE - 18H30
RENCONTRE AVEC L'AUTRICE SIMONE BUCHHOLZ
Médiathèque Municipale
Dans le cadre du Festival Toulouse Polars du Sud

08 OCTOBRE - 10H30
BALADE ARTISTIQUE À VÉLO
Départ de Samatan
Inscription : 05 62 07 42 97 ou culture@samatan-gers.com

08 OCTOBRE - 17H
SPECTACLE MR. WILSON, MÉMOIRE DE MON GRAND-PÈRE EN 81 OBJETS
MJC La Maisoun
Organisé par la médiathèque et la MJC
Par la Compagnie « La Bobèche »

14 OCTOBRE - 18H30
ECHANGES AUTOUR DE LA DYSPRAXIE
Médiathèque Municipale
Avec Julien d'ARCO

19 OCTOBRE - 15H
LES ATELIERS ARTISTIQUES ATYPIQUES
Cours de la MJC La Maisoun
Entrée gratuite
Inscriptions : 07 71 56 48 95 ou contact@mjclamaisoun.fr

21 OCTOBRE - 21H
SPECTACLE « DD CHERIIQO »
Salle polyvalente
Organisé par le Comité des Fêtes
Entrée gratuite

DU 29 OCTOBRE AU 04 DÉC.
EXPOSITION SALON DES MUSES D'EUROPE
Musée Campanaire

11 NOVEMBRE - 10h15

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918
Collégiale et cimetière

11 au 13 NOVEMBRE
ENDURO CARPE
Grand lac

12 NOVEMBRE - 21H
LES GARS ZOUILLEURS, NONETTE VOCALE
MJC La Maisoun
Interprétation a cappella d'un répertoire varié, allant du chant trad à la chanson pop

12 & 13 NOVEMBRE
FOIRE DE LA SAINT-MARTIN
Centre-ville
Inscriptions exposants :
comitedesfetes.islejourdain@gmail.com

18 NOVEMBRE - 20H
PROJECTION DU FILM DOCU. « SEULE LA TERRE EST ÉTERNELLE »
Médiathèque Municipale
De François BUSNEL

19 NOVEMBRE - 15H

LA DICTÉE DE CLAUDE
Salle des mariages
Organisée par « Les Amis de Claude Augé »
Sur inscription

25 NOVEMBRE - 20H30
CONCERT DE LA SAINTE-CÉCILE
Salle polyvalente
Organisé par la Société Philharmonique
Gratuit

26 NOVEMBRE - 21H
THÉÂTRE « NUITS BLANCHES DE GUEULES NOIRES »
MJC La Maisoun
Par la Compagnie « Les Arts Tigrés »

05 DÉCEMBRE - 10H45
CÉRÉMONIE D'HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE DURANT LA GUERRE D'ALGÉRIE
Porte sud du cimetière

09 AU 17 DÉCEMBRE
EXPOSITION DE NOËL
Musée Campanaire

16 AU 22 DÉCEMBRE
NOËL DES COMMERÇANTS
Organisé par l'association « J'achète à L'Isle »
16 décembre : spectacle lumières - 17h45
18 décembre : père Noël -de 14h à 18h
18 décembre : jeux gonflables
22 décembre : calèche en ville - Place Gambetta - de 10h à 12h et 15h30 à 17h30

30 DÉCEMBRE - 21H
LOTO DU COMITÉ DES FÊTES
Salle polyvalente

Associations, si vous souhaitez nous communiquer des manifestations pour l'agenda du prochain numéro des Nouvelles Lisloises, contactez le service communication : service.communication@mairie-islejourdain.fr